



Régie Communale Autonome
de la Ville d'Ath
(RCA) BE 755 663 553

Ath Sport - CSL
Rue de Pintamont 54
7800 Ath

T. 068 68 15 30
M. 0493 25 15 44
jlatour@ath.be
www.ath.be

V/correspondant : Jonathan Latour



La Régie Communale Autonome de la Ville d'Ath recrute un maître-nageur

DESCRIPTION DE LA FONCTION

MISSION PRINCIPALE :

Le maître-nageur assure la surveillance et la sécurité des nageurs dans la piscine.

MISSIONS ET ACTIVITÉS :

Mission 1

- o Surveiller le bassin.*

Activités :

- o Maintenir la discipline et le respect du règlement d'ordre intérieur*
- o Assurer le sauvetage et la réanimation en cas d'accident*
- o Assurer la sécurité des nageurs en cas d'accident chimique ou technique.*

Mission 2

- o Participer à l'entretien du bassin.*

Activités :

- o Assurer la désinfection des plages et des pédiluves chaque jour*
- o Nettoyer le fond de la piscine à l'aide de l'aspirateur chaque jour*
- o 3 fois par jour, contrôler la température et les paramètres chimiques de l'eau.*

Mission 3

- o Assurer l'apprentissage de la natation.*

Activités :

- o Dispenser les stages de natation*
- o Faire découvrir les bienfaits de l'eau aux enfants ainsi qu'aux adultes*
- o Conseiller le public.*

PROFIL DE LA FONCTION

Compétences spécifiques à la fonction :

- Participer aux recyclages annuels du BSSA (obligatoire)*
- Maîtriser les techniques de sauvetage et de réanimation*
- Savoir gérer le stress, les tensions et les conflits*

- *Savoir coordonner ses activités avec celles de ses collègues (esprit d'équipe)*
- *Savoir être rigoureux et méthodique*
- *Savoir écouter et analyser la demande d'un interlocuteur*
- *Etre flexible (au niveau du temps et des priorités – prestations possibles en soirée et le Week-end)*
- *Etre disponible, souriant, dynamique et autonome*
- *Disposer d'une excellente condition physique, d'une bonne vue et d'une bonne ouïe*
- *Avoir le sens de l'observation, faire preuve de vigilance et d'excellentes capacités de réaction*

MODALITES DE LA FONCTION

CONDITIONS D'ACCES

- *Etre d'une conduite répondant aux exigences de la fonction*
- *Etre titulaire du Brevet Supérieur de Sauvetage Aquatique (BSSA)*
- *Etre titulaire du permis B*

MODALITES DU CONTRAT

- *Un contrat de travail à durée déterminée pouvant déboucher sur un contrat à durée indéterminée*
- *Barèmes RGB : D2 (titulaire d'un CESI) ou D4 (titulaire d'un CESS)*

MODALITES DE CONTACT

Envoyez, pour le 28 février 2023 au plus tard, un dossier de candidature complet comprenant : votre lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae, d'un extrait de casier judiciaire modèle 2 daté de moins de 3 mois et d'une copie du diplôme :

- soit par envoi recommandé à l'attention de Monsieur le Bourgmestre de la Ville d'Ath et Président de la Régie Communale Autonome, rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath ;

- soit en déposant l'ensemble des documents requis à l'accueil de l'Administration communale d'Ath, entre 8h et 12h ; 13h et 17h (du lundi au vendredi), rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath. Un accusé de réception y sera délivré ;

- soit par mail à l'adresse suivante : jlatour@ath.be.

Tout dossier incomplet à la date de clôture du dépôt des candidatures sera écarté d'office.